

Le point sur les actions menées par l'APJRC

Inventaires et perspectives

Les jardins constituent un patrimoine fragile, tributaire plus que tout autre de l'usage et du temps. Si un pré-inventaire des jardins en France a été entamé en 1980 par le ministère de la culture et de la communication, le travail a été ensuite continué par quelques régions, notamment la région Centre, mission première qui est la base de la fondation de l'association en 1990.



Tout nouveau jardin adhérent à notre association bénéficie d'un inventaire. A ce jour, près de 280 jardins ont été inventoriés et de nombreux dossiers ont été réactualisés. Leur consultation est possible, néanmoins

l'APJRC demande l'autorisation préalable au propriétaire ou gestionnaire de site avant consultation.

Il est possible également de consulter sur notre site internet la liste entière des inventaires, avec la date de réalisation ou de réactualisation du dernier inventaire (rubrique L'association / Inventaires des jardins).

Cette liste permet d'apprécier la richesse de tout ce qui est sur notre territoire, notamment les inventaires des jardins labellisés Jardin remarquable.

Parallèlement, l'APJRC a mis en place les modalités d'une base de données permettant d'avoir une fiche complète sur chaque jardin, en corrélation avec les sources de la base Mérimée. Il est nécessaire de rattacher cette future base de données aux informations concernant le service régional de l'Inventaire. D'autre part, la comparaison de plans et de vues aériennes permet d'avoir une image très représentative de l'évolution d'un site.

La direction de la Culture du Conseil Régional a approuvé cette initiative. Une réunion est programmée ce mois-ci avec le service régional de l'inventaire, pour un travail en collaboration, d'autant plus que ce service va se doter d'un SIG - système d'information géographique - permettant de créer, d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées, autrement dit géoréférencées, ainsi que de produire des plans et des cartes. Un outil qui serait hautement profitable au perfectionnement du travail d'inventaires de l'APJRC.

Films « Mémoires du futur »

La *Charte de Florence* rappelle qu'un jardin prend le sens d'une image idéalisée du monde, un "paradis" au sens étymologique du terme, et porte aussi témoignage d'une culture, d'un style, d'une époque, de l'originalité d'un créateur. Rappelons également les propos de Michel Baridon dans son livre *Les Jardins, Paysagistes - Jardiniers - Poètes* : « Dans un jardin, la nature fait son autoportrait mais c'est l'homme qui conçoit le tableau ».



L'APJRC essaie de bâtir une mémoire sur les jardins créés dans notre région, à travers la vision et le témoignage des hommes et des femmes qui ont œuvré. Montrer la passion de ces jardiniers et jardinières, en faire un portrait juste qui fasse acte de mémoire. Filmer leur regard esthétique sur leur espace, leur motivation, leur approche théorique et pratique. Raconter l'histoire de ces créateurs qui ont fondé un projet et qui continuent d'évoluer avec leur jardin. Garder la mémoire de ces lieux du temps de leur création mais aussi montrer la grande diversité d'inspirations, de conceptions, de desseins et de dessins. C'est également une formidable opportunité de pouvoir constituer ce type d'archives, aujourd'hui passionnantes et demain essentielles.

Le but est de mettre en place 18 films de 13 minutes sur les jardins sélectionnés, accompagnés de spots de 2 minutes environ, pour une promotion sur internet. Un exemple de notre production a été visionné par le Président de Région qui en a apprécié le contenu.

Il a été proposé de mettre au point, avec le service de la communication de la Région, un lancement des films. Aujourd'hui, quatre films complets sont réalisés, avec leur version réduite version internet à 2 minutes. Les spots seront également mis sur le site internet du Conseil Régional et sur You Tube. Plusieurs autres spots de jardins affiliés à la démarche touristique ont été réalisés et sont consultables sur le site internet de l'association.

Histoire des Jardins Travail en direction des écoles d'horticulture

« La Charte de Florence, élaborée en 1982 par le Comité international des Jardins historiques ICOMOS-IFLA, énonce que le jardin historique est un « monument vivant » et préconise en conséquence à s'attacher à laisser subsister toutes les marques de son histoire. En suggérant de ne privilégier aucune époque pour la restauration d'un jardin, la Charte de Florence ouvre aujourd'hui la voie à de nombreuses formes d'interventions qui peuvent souvent se compléter : restitution d'un état donné, réhabilitation d'éléments existants ou évocation d'un dessin, d'un esprit, par le biais de la création.» Cet extrait du prologue à la politique du ministère de la culture et de la communication en faveur des parcs et jardins montre à quel point aujourd'hui ceux-ci sont désormais reconnus comme une composition à part entière. Il y a une prise de conscience et une reconnaissance du jardin en tant qu'élément patrimonial.

À une époque où les plaisirs immédiats comptent plus que tout, où la « culture » s'appréhende de manière différente, où les nouvelles technologies donnent « l'information » à une cadence infernale, laissant si peu de temps à la réflexion..., la question de la transmission peut se poser comme fondamentale.

Les élèves des écoles d'horticulture de la région Centre entretiendront demain nos domaines, du grand site patrimonial au plus modeste des jardins. Ils contribueront à leur maintenance, peut-être à leur réhabilitation ou leur évocation, ils accompagneront leur évolution.

Ces jeunes élèves doivent aujourd'hui bénéficier de notre soutien, nous devons les sensibiliser, les former, leur transmettre la mémoire de ce patrimoine qui les entoure. L'étude de l'histoire des jardins est un préalable à toute action de protection, de conservation et de mise en valeur. Les jardins participent à l'éducation artistique et culturelle, ils sont également sources de désir et témoignage de créativité.

En sensibilisant les élèves des écoles d'horticulture de la région Centre à l'art des jardins, ainsi qu'aux thèmes de l'environnement et du paysage, nous les prenons comme partenaires pour le futur.

Une présentation sur l'Art des jardins a été donnée aux élèves d'écoles d'horticulture de la Mouillère à Orléans et en novembre dernier aux élèves du lycée horticole et paysager du château des Vaux. Chaque présentation pédagogique, mise en place par la déléguée de l'APJRC, reprend les différents styles de jardins et insère, à titre d'exemple, des parcs et jardins adhérents à l'association. Ce travail a été présenté en accord avec la direction et le personnel enseignant de chaque établissement.



Affluence sur
le stand de
l'APJRC lors de la
Fête des Plantes
au Parc Floral de
La Source,
Orléans - Loiret
(avril 2012).
Crédit photo
Julie Danet

D'autres écoles sont séduites par ce projet, qui permet de montrer aux élèves la richesse du patrimoine de notre région et l'histoire de l'évolution de ces jardins.

Une « formation itinérante » s'est donc mise en place. Parallèlement, ce concept peut attirer des directeurs d'espaces verts des villes de la région Centre, permettant ainsi un accès à la culture des jardins pour leur personnel. La « formation itinérante » permet également de valoriser le patrimoine des jardins autour de chaque ville demandeur de la formation. La volonté de l'association est d'aller à la rencontre de tous les acteurs présents ou potentiels sur le territoire de la région.

Livret d'animations culturelles 2013

Un questionnaire va être envoyé aux parcs et jardins adhérents ouverts à la visite. Toutes ces informations nous sont indispensables pour remplir la fiche de chaque jardin sur notre site internet et mettre en place la maquette du prochain livret d'animations culturelles de l'APJRC. La distribution commencera mi-mars, à l'occasion des premières bourses touristiques. L'APJRC sera présente à celles du Loir-et-cher, d'Eure-et-Loir et du Loiret.



Tourisme

En région Centre, les jardins sont déjà visités par près de la moitié des touristes en séjours sur notre territoire (enquête régionale), dont 1/3 d'étrangers (anglais, néerlandais et belge), avec un intérêt pour la culture et l'art de vivre.

Un travail important est en cours de réalisation afin de développer le tourisme jardin sur internet.

Le Comité de pilotage, dont fait partie l'association, s'est réuni plusieurs fois depuis plus d'un an pour élaborer la mise en place de la stratégie régionale visant la filière jardins – un travail en collaboration avec l'agence CoManaging - sur les 26 jardins qui font partie de la démarche touristique et ayant bénéficié d'un audit.

Après l'étude de l'état des lieux, du diagnostic des sites, de l'analyse globale du marché du tourisme de jardins sur le web, l'agence a préconisé une démarche pertinente visant la qualification des parcs et jardins touristiques de la région et leur mise en tourisme par internet. Cette promotion webmarketing ciblée se fera au travers de la mise en place d'un plan d'actions collectives et d'un plan d'actions individuelles.

La région Centre est le plus souvent qualifiée de « région des châteaux ». Ce travail innovant va permettre de donner une image forte « de région de jardins ».

Internet est un média incontournable pour la promotion

et la communication des jardins touristiques ; la clientèle d'amateurs de jardins s'élargit et les attentes se diversifient. Les offres des jardins doivent donc évoluer dans le même sens, tout en gardant originalité, spécificité et qualité qui sont la base de leur notoriété.

Cette démarche est une véritable opportunité pour le développement du Tourisme jardin dans notre région. La Direction du Tourisme de la Région Centre, le CRT et l'APJRC pilotent avec conviction le projet. Néanmoins celui-ci ne peut aboutir sans une participation totale des propriétaires et gestionnaires des sites.

Les 26 parcs et jardins sont les véritables acteurs de cette démarche, par l'utilisation de bonnes pratiques individuelles et par l'adhésion à un travail collectif.



Retrouvez les 26 parcs et jardins qui vous accueillent dans le cadre de la démarche touristique